

Revue Africaine des Sciences de l'Antiquité **SUNU XALAAAT**

N° 4, Décembre 2024, p. 130-154.

Concepts et métaphores relatifs à l'esclavage et à la dépendance dans vingt *Vies* de Plutarque

Papa Birane THIAM
Université de Franche-Comté de Besançon
papabiramethiamida@gmail.com

Résumé. Si les données recueillies pour étudier la dépendance chez Plutarque concernent principalement des individus, au statut clairement défini (esclave ou affranchis) ou incertain (esclave, affranchi, libre), il est également primordial pour en saisir davantage les réalités de faire surgir l'implicite. Dans cet article, nous nous intéresserons aux occurrences liées à des concepts ou à des métaphores. Ces derniers biens qu'ils ne reflètent pas directement la condition juridique réelle des individus visés, regroupent en son sein un nombre considérable d'occurrences ayant trait avec l'univers de la dépendance. Le but de cette étude est donc double. Il s'agit d'une part de tenter une approche des situations de métaphore de la servitude dans l'œuvre de Plutarque afin de comprendre la signification de l'esclavage dans la société gréco-romaine, d'autre part d'essayer de dégager la vision que l'historien Chéronéen pouvait avoir du phénomène servile.

Abstract. If the data collected to study dependence in Plutarch mainly concerns individuals with a clearly defined status (slave or freedman) or uncertain status (slave, freedman, free), it is also crucial to bring forth the implicit in order to better grasp the realities. In this article, we will focus on occurrences related to concepts or metaphors. Although these do not directly reflect the actual legal condition of the individuals in question, they encompass a considerable number of occurrences related to the world of dependence. The aim of this study is therefore twofold. On the one hand, it seeks to approach the metaphorical situations of servitude in Plutarch's work in order to understand the meaning of slavery in Greco-Roman society; on the other hand, it attempts to uncover the vision that the historian from Chéronée might have had of the servile phenomenon.

Mots-clés : Plutarque, *Vies*, métaphore servile, Grèce, Rome.

Keywords: Plutarch, *Lives*, servile metaphor, Greece, Rome.

Introduction

Cette contribution¹ est le résultat du repérage et de l'analyse des quelques quarante (40) passages qui, dans vingt *Vies* de Plutarque, ont trait à la métaphore de la servitude. Il s'agit des *Vies* des grands noms de l'histoire d'Athènes (Thésée, Solon, Thémistocle, Aristide, Cimon, Périclès, Nicias, Alcibiade, Démosthène, Phocion), et de leurs correspondants romains (Romulus, Coriolan, Publicola, Fabius, Camille, Caton l'ancien, Lucullus, Crassus, Cicéron, Caton le Jeune) dont Plutarque a retracé les caractères². Chronologiquement, ces *Vies* s'étalent des temps mythologiques³ au I^{er} siècle av. J.-C., mais se concentrent surtout sur la période classique (V^e-IV^e s.) et hellénistique (III^e-I^{er} s.). Ainsi, même si les caractères des personnages sont au centre des *Vies*⁴, au cours des récits, Plutarque nous livre tout de même, de nombre témoignages sur les esclaves et l'esclavage dans la société gréco-romaine. Dans l'objectif donc d'affiner la perception de la réalité esclavagiste et de saisir l'opinion et la mentalité de Plutarque sur les dépendants, il sera question dans cet article de montrer d'une part, par quels termes interviennent les métaphores serviles, et d'autre part, d'analyser les différents domaines à travers lesquels Plutarque utilise ces métaphores et éléments conceptuels.

1. Approche linguistique de la métaphore

Dès notre première lecture des *Vies parallèles*, ce qui nous frappe c'est la présence massive des procédures de désignation métaphoriques dont le lien avec une forme de dépendance paraissait plus que probable. En effet, dans les *Vies parallèles*, Plutarque utilise parfois des termes relatifs à l'esclavage et à la dépendance pour qualifier un homme libre ou pour décrire la relation

¹ Cet article fait partie des résultats d'un travail de recherche mené à l'ISTA, à Besançon, sur l'esclavage et la dépendance dans les *Vies parallèles* de Plutarque.

² Sur le projet, la méthode et l'écriture des *Vies*, voir SCARDIGLI, 1995 ; PELLING, 2002, notamment p. 1-44 « Plutarch's method of work in the Roman *Lives* » et p. 91-115 « Plutarch's adaptation of his source-material » (mise à jour et adaptation d'articles publiés dans le *Journal of Hellenic Studies* de 1979 et 1980) ; FRAZIER, 2010 ; GEIGER, 2014.

³ Plutarque, *Vie de Thésée*, I, 1-5 ; II, 1-2 considère qu'il quitte avec la paire Thésée-Romulus, la période que l'on peut atteindre par des déductions vraisemblables et parcourir au moyen d'une enquête historique basée sur les faits pour celle du mythe et des poètes. Les *Vies* mythologiques correspondent ainsi du point de vue athénien de la *Vie de Thésée*, qui décrit l'origine et le passé le plus lointain d'Athènes et du point de vue romain, des *Vies* de Romulus, Publicola et Coriolan, où sont évoqués les débuts de Rome.

⁴ FRAZIER, 1996 ; DUFF, 1999 ; SCUDERI, 2014 (sur les anti-modèles Démétrios et Antoine).

SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

Papa Brane THAM

entre deux puissances. Ce vocabulaire ne renvoie donc pas à une personne au statut non-libre, il est appliqué dans le cadre d'une métaphore. Son analyse peut affiner notre étude et notre questionnement.

Le tableau suivant présente les termes liés à la métaphore ou à la conceptualisation de l'esclavage par Plutarque.

Termes utilisés dans le cadre du concept et de la métaphore dans les <i>Vies Parallèles</i>		
<i>Vie de Lucullus</i> , XLI, 7	αἰχμάλωτος	1
<i>Vie de Lucullus</i> , XXVIII, 8	ἀνδράποδον	1
<i>Vie de Camille</i> , XVII, 4, 5, <i>Vie de Lucullus</i> , XX, 1-4	ἀνδραποδίζω	2
<i>Vie de Caton l'ancien</i> , XII, 3	αυτόνομος	1
<i>Vie de Nicias-Crassus</i> , XXXVI, (V), 4.	δέω	1
<i>Vie de Thésée-Romulus</i> , XXX, (I), 1 <i>Vie de Lucullus</i> , XX, 1-4 <i>Vie de Lucullus</i> , XXI, 5,	δουλεία	4
<i>Vie de Caton le jeune</i> , III, 4-7		
<i>Vie de Thémistocle</i> , XI, 5 <i>Vie de Nicias</i> , V, 7 <i>Vie de Thésée-Romulus</i> , XXXIV, (V), 1 <i>Vie de Coriolan</i> , XIII, 2 <i>Vie de Fabius Maximus</i> , V, 8 <i>Vie de Lucullus</i> , XX, 1-4, <i>Vie de Caton le jeune</i> , XLVII, 3	δουλεύω	7
<i>Vie de Thésée</i> , XXXII, 1 <i>Vie de Cimon</i> , XI, 3 <i>Vie de Phocion</i> , XXVII, 6 <i>Vie de Thésée-Romulus</i> , XXXIII, (IV), 2	δοῦλος	4
<i>Vie de Solon</i> , XXX, 8	δουλοσύνη	1
<i>Vie de Thémistocle</i> , IV, 6 <i>Vie de Lucullus</i> , XXI, 2	δουλόω	2
<i>Vie de Lucullus</i> , XXI, 5	δορυφόρους	1
<i>Vie d'Alcibiade</i> , VI, 1	δραπετεύω	1
<i>Vie de Lucullus</i> , XIX, 8-9	ἐλεύθερος,	1
<i>Vie de Lucullus</i> , III, 4	ἐλευθέρω	1
<i>Vie de Lucullus</i> , VI, 2	ἔταιρα	1
<i>Vie de Phocion</i> , VII, 6	θεράπων	1
<i>Vie de Démosthène</i> , XVII, 1	καταδουλόω	1
<i>Vie de Lucullus</i> , XXXVI, 6	λάφυρον	1
<i>Vie de Thésée-Romulus</i> , XXX, (I), 5 <i>Vie de Caton le jeune</i> , XXXV, 6	λατρεία	2
<i>Vie de Lucullus</i> , XXXVI, 6	λεία	1

<i>Vie de Caton le jeune</i> , LII, 6	μισθαρνία	1
<i>Vie de Cimon</i> , X, 9	μισθωτός	1
<i>Vie de Lucullus</i> , XXI, 5	ὄπαδός	1
<i>Vie de Fabius Maximus</i> , V, 5	παιδαγωγός	1
<i>Vie de Coriolan</i> , XXXIX, 13.	ὑπήκοος	1

Nous observons que même si ce vocabulaire est diversifié, il est dominé par les nombreuses occurrences des termes dérivant de δοῦλος, présentés dans le tableau qui suit.

δοῦλος et ses dérivés comme métaphore dans les <i>Vies Parallèles</i> de Plutarque			
	Individus	Actions	Condition/Statut
Noms communs	δοῦλος		δουλεία δουλοσύνη
Verbes		δουλεύω δουλόω καταδουλόω	

Le vocable δοῦλος désigne de manière spécifique l'esclave⁵ et son pendant féminin est δοῦλη. Ces six termes concentrent dix-neuf occurrences, soit à-peu-près deux quarts des expressions métaphoriques et conceptuelles. Nous remarquons que dans ces expressions, Plutarque utilise davantage de dérivés de δοῦλος que lorsqu'il qualifie les esclaves, notamment par le recours à des verbes.

Ensuite, les termes empruntés pour qualifier des hommes libres ne sont pas toujours issus du même registre. Les mots δοῦλος et ἀνδράποδον⁶ et leurs dérivés se réfèrent au monde de l'esclavage alors que θεράπων et ἐλευθέρω renvoient aux dépendants⁷.

Statut auquel renvoient les termes exprimant la métaphore	
Statut	Nombre d'occurrences
Esclave	22
Dépendant	2
Non concerné	16

⁵ Il est traduit de cette manière dans le dictionnaire d'Anatole Bailly et est l'équivalent grec du latin *servus* : BAILLY, 2000, p. 227.

⁶ Dérivé d'ἄνθρωπος, « l'homme » et traduit par « l'être à pieds humains », ce qui révèle le statut de ces hommes tenus pour des objets, assimilés à du patrimoine, il désigne le captif vendu comme esclave. Il s'agit du bétail humain, pris à la guerre, obtenu par le pillage après la victoire.

⁷ *Thérapôn* (serviteur) s'applique aussi bien aux travailleurs libres que serviles. Il peut en effet désigner dans certains cas selon GARLAN (1995, p. 27), l'esclave ordinaire que l'on ne cherche à caractériser trop précisément ni par son origine ni par son statut. Pour ce qui est du verbe ἐλευθέρω (libérer, laisser aller), il désigne le geste qui rend symboliquement sa liberté à un esclave au cours duquel le maître dégage sa responsabilité de l'esclave qu'il possédait.

Avec vingt-deux occurrences, la suprématie des termes empruntés au statut de l'esclave est incontestable. En effet, plus des deux quarts des termes s'y rapportent et ces derniers sont essentiellement des dérivés de δούλος, six termes sur sept et dix-neuf occurrences sur un total de vingt-deux. À deux reprises Plutarque a recours à des expressions relatives à la dépendance. Il utilise aussi des termes du champ lexical de la captivité et des termes qui marquent une domination sans connotation particulière de statut. Ainsi, utilisé à une reprise, et formé des termes αἰχμή, ἄλωτος, à savoir « lance » et « pris », αἰχμάλωτος signifie « pris à la pointe de la lance »⁸. Il désigne donc du butin saisi en temps de guerre, sans se rapporter spécifiquement à un homme. Le contexte donne parfois aussi, mais très rarement, aux termes λεία et λάφυρον la signification de prisonnier de guerre. En effet, λεία est issu de l'ionien ληία, et signifie, selon le Dictionnaire étymologique de la langue grecque de Pierre Chantraine, « butin » sous toutes ses formes : bétails, prisonniers, captives, alors que λάφυρον renvoie aux dépouilles mortes ou vivantes prises chez l'ennemi. À connotation sexuelle, le mot ἑταίρα⁹ est souvent employé pour désigner une femme qui ne vit pas dans la situation régulière qu'est le mariage : il peut donc désigner aussi bien la concubine que la maîtresse. Usité à une reprise, le vocable μισθωτός renvoie à celui qui « est pris en gage » par quelqu'un d'autre, lorsque λατρεία signifie le service de gens à gages et αὐτονόμος, l'indépendance, l'autonomie, le plus souvent politique. De même, δραπετεύω qui signifie « s'enfuir, s'échapper », renvoie à l'homme fugitif, qu'il soit esclave ou libre alors que παιδαγωγός, mot à mot désigne celui qui conduit l'enfant à l'école. La rareté de termes se référant au champ de l'affranchissement est remarquable, nous n'en disposons que deux occurrences¹⁰.

Effectivement, pour qualifier de manière péjorative un homme libre ou un peuple soumis à Rome, à une cité grecque ou à une autre puissance, Plutarque utilise essentiellement le vocabulaire relatif à l'esclavage. Plus marquants que les termes d'affranchis ou de dépendants, les qualificatifs qui

⁸ Sur αἰχμάλωτος, voir DUCREY, 1968, p. 16-20.

⁹ La signification première d'ἑταίρα n'a pas de connotation sexuelle mais, le mot comporte une connotation érotique lorsque quelqu'un désigne un membre du sexe opposé par ce terme.

¹⁰ *Vie de Lucullus*, III, 4 : ἐκ δὲ Χίου τοὺς βασιλικούς αὐτὸς ἐξήλασε, Κολοφωνίους δ' ἠλευθέρωσε συλλαβὸν Ἐπίγονον τὸν τύραννον αὐτῶν. *Vie de Lucullus*, XIX, 8-9 : Τότε καὶ Τυραννίων ὁ γραμματικὸς ἐάλω· Μουρήνας δ' αὐτὸν ἐξητήσατο καὶ λαβὼν ἀπηλευθέρωσεν, ἀνελευθέρως τῇ δωρεᾷ χρησάμενος. οὐ γὰρ ἠξίου Λεύκολλος ἄνδρα διὰ παιδείαν ἐσπουδασμένον δούλον γενέσθαι πρότερον, εἴτ' ἐλεύθερον. ἀφαίρεσις γὰρ ἦν τῆς ὑπαρχούσης ἢ τῆς δοκούσης ἐλευθερίας δόσις.

renvoient à l'esclavage sont les plus dégradants. Ils font ainsi référence au statut le plus humiliant et méprisé de ces sociétés, celui des esclaves.

Les termes portent aussi une connotation lorsqu'ils s'insèrent dans des systèmes d'associations.

2 L'utilisation de doublets

L'antinomie esclavage-liberté était très significative dans la pensée des Anciens de la Grèce et de la Rome antique. Ces concepts émergent parallèlement à l'avènement de la cité, la *polis*. Les esclaves-marchandises, définis comme choses, comme non-personnes, sont des étrangers, les « autres », contre lesquels se sont définis comme un ensemble unique les citoyens eux-mêmes (autant les riches propriétaires que les pauvres artisans). L'esclavage correspond ainsi aux yeux de Plutarque, tout comme au regard de ses contemporains, au statut le plus infâme pour un individu. L'esclave ignore la liberté et il est parfois préférable de mourir que de vivre dans cette condition. Cette dichotomie entre esclavage et liberté apparaît dans quelques extraits de notre corpus.

Tout d'abord, dans trois passages, l'auteur oppose l'esclavage à la liberté. Dans deux des trois passages, il utilise des termes dérivés de δοῦλος et la liberté est désignée par le nom d'ἐλευθερία. Le δοῦλος est vraiment celui qui est dépourvu d'ἐλευθερία, ces notions sont antinomiques. Ainsi, profitant de l'absence de Thésée pour soulever contre lui les principaux citoyens qui,

« l'accusaient d'avoir confisqué le pouvoir et la royauté que chaque eupatride exerçait dans son dème, et de les avoir enfermés tous dans une seule ville, pour les transformer en sujets et en esclaves »¹¹, Ménésthée expliqua au peuple qu'il n'avait « vu la liberté qu'en rêve, et d'avoir, dans les faits, été dépouillés de leurs différentes patries et de leurs sanctuaires, de sorte qu'au lieu de plusieurs rois, bons et légitimes, ils devaient tourner les yeux vers un maître unique, qui était un intrus, un étranger »¹².

La liberté démocratique a été spoliée, dissolue dans la servitude. De citoyens libres, les Athéniens en particulier sont devenus sujets du roi Thésée. La liberté semble ainsi aux yeux du démagogue illusoire. Le peuple a en effet perdu sa liberté, il est devenu l'esclave d'un seul homme. Dans ces conditions, pour recouvrer sa liberté, il doit se soulever contre son bourreau, à savoir Thésée.

¹¹ *Vie de Thésée*, XXXII, 1.

¹² *Ibid.*

De la même manière, durant la seconde guerre médique, désireux de convaincre les Péloponnésiens à rester dans le détroit de Salamine pour combattre après la prise et l'incendie d'Athènes par les Perses, Thémistocle se heurta aux railleries et aux ricanements de ses interlocuteurs. Un commandant le somma même de se taire parce qu'il n'avait plus de patrie. Alors Thémistocle répondit :

« Misérable, nous avons laissé, nos maisons et nos remparts, car nous jugeons indigne de subir l'esclavage pour des objets sans vie ; mais nous possédons une cité, la plus grande qui soit en Grèce : ce sont nos deux cents trières qui sont ici, maintenant, pour vous porter secours, si vous acceptez d'être sauvés par elles. Mais si vous faites demi-tour, si vous nous trahissez une deuxième fois, chacun, en Grèce, apprendra bientôt que les Athéniens possèdent une cité libre, et un pays qui vaut bien celui qu'ils ont abandonné »¹³.

Les propos de Thémistocle, au-delà du contexte militaire dans lequel ils s'inscrivent, traduisent toute la différence qui existe entre le monde grec et le monde barbare¹⁴ : Le souverain barbare ne règne pas sur un état existant juridiquement en dehors de lui, mais sur des terres et des hommes que son seul pouvoir assemble. Les Grecs, eux, vivent ensemble dans un État qui existe juridiquement, la *polis*. Cette *polis* est souveraine sur les citoyens qui la composent, et surtout, elle est régie par des *nomoi* et non par le bon vouloir d'un souverain. Les Grecs vont ainsi à la guerre parce qu'ils ont conscience d'appartenir à une communauté et parce qu'ils sont persuadés de défendre une cause, des intérêts qui leurs sont communs. Pour cela, ils n'ont pas besoin d'être menés à coup de fouet. Mais, les sujets de Xerxès qui forment une masse hétéroclite venant des quatre coins de l'empire, ne savent pas et ne sont même pas en droit de savoir pour quelle cause ils doivent se battre.

Aussi, protestant contre les quatre conditions principales auxquels Antipater subordonna la condition de la paix après la défaite des Athéniens à Crannon en 322, Xénocrate qui faisait partie des ambassadeurs déclara : « Si Antipatros nous prend pour des esclaves, son attitude est modérée, mais s'il nous traite en hommes libres, il est trop dur »¹⁵. Dans cet extrait, Xénocrate

¹³ *Vie de Thémistocle*, XI, 5.

¹⁴ Le terme *barbaros* s'applique à l'origine à ceux qui utilisent une langue incompréhensible, différente du grec, puis aux non-Grecs eux-mêmes. Il ne s'agit pas d'un peuple en particulier mais sous cette appellation est regroupées toutes les populations vivant hors de l'oïkoumène. Après les guerres médiques, les Grecs se considérant comme supérieurs aux Perses, c'est-à-dire aux Barbares par excellence, ce terme prend le sens péjoratif que nous lui connaissons encore. Sur le sens de *barbaros* et la notion de barbare, voir la bibliographie rassemblée par DUBUISSON, 1982, p. 67. Voir aussi DAUGE, 1983.

¹⁵ *Vie de Phocion*, XXVII, 6.

se qualifie lui, les autres ambassadeurs et plus généralement le peuple athénien d'esclave à cause de la sévérité des conditions de paix d'Antipatros, l'ambassade ayant abouti à une paix de servitude et de déshonneur¹⁶. Le statut d'esclave est opposé à une autre condition, celle des hommes libres. Cet antagonisme est rendu possible par le prisme de la soumission. C'est uniquement parce que ces individus sont dans une situation de faiblesse, de soumission qu'ils sont comparés à des esclaves.

Ensuite dans deux extraits, l'auteur place l'esclavage face à la mort. En effet, pour affranchir Athènes du tribut qu'elle payait au roi de Crète, Thésée s'offrit pour être dévoré par le Minotaure ou immolé sur le tombeau d'Androgée, ou bien encore pour être réduit « au plus honteux des esclavages, sous des maîtres insolents et cruels »¹⁷. La mort est préférable à l'esclavage, tant cette condition est méprisante. Bien que des dispositions limitent les outrages subis par les esclaves, quand elles sont respectées, la condition servile demeure redoutée. Ainsi, dans un passage, Romulus et son frère luttent pour ne pas être esclaves. Ils préfèrent, ou proclament préférer la mort à la réduction en esclavage¹⁸. Rien n'est plus exécration en effet que le déshonneur, rien n'est plus répugnant que la servitude. Les hommes sont faits pour l'honneur et la liberté, qu'il faut conserver ou mourir dans la dignité. N'était-ce pas par souci de dignité et d'honneur que Caton d'Utique s'était transpercé de son épée pour échapper à César ?¹⁹ La mort se présenterait alors comme la solution pour se soustraire au déshonneur, à l'avilissement, c'était la voie du salut. L'esclavage était déjà une mort, la mort de la personnalité. Même l'affranchissement ne ramenait pas l'individu à la pleine liberté. Seule la mort physique pouvait, selon certains, valoir aux esclaves l'honneur qu'ils avaient perdu, car comme celle de Caton, elle était une mort héroïque. Le suicide pour échapper à cette dégradation qu'était l'esclavage était fréquemment mentionné dans les sources.

De même, privé de liberté car destitué de son trône et emprisonné par son frère Amulius, Numitor subissait d'après Plutarque un esclavage honteux

¹⁶ Avec la domination macédonienne, le régime démocratique a été complètement décapité par les divers souverains macédoniens, en l'occurrence Philippe II qui n'a jamais eu de sympathie pour cette forme de *politeia*, et Antipater de surcroît, qui aussitôt après Chéronée va instituer des régimes oligarchiques.

¹⁷ *Vie de Thésée-Romulus*, XXX, (I), 5.

¹⁸ *Ibid*, XXX, (I), 1. Sur la peur de la réduction en esclavage, voir DUCREY, 2007, p. 10-14.

¹⁹ *Vie de Caton le jeune*, LXVIII, 7, LXX, 8.

et déshonorant²⁰. Ce n'est pas une situation réelle d'esclavage, c'est un emploi métaphorique. En effet, pour quelqu'un de noble, se faire arrêter et jeter en prison était honteux, méprisable, inquiétant et déshonorant. Certains préféreraient même se donner la mort plutôt que de se laisser arrêter et incarcérer.

Enfin, Plutarque ne recourt pas seulement à des systèmes antinomiques pour qualifier l'esclavage et les formes de dépendance. Il les définit également en les associant à la soumission à un maître. Fabius affirme qu'

« Il n'est pas honteux, croyez-moi, de craindre pour sa patrie. En revanche, redouter l'opinion des gens, leur calomnie et leur blâme, ce serait me comporter en homme indigne d'une si haute charge, et me faire l'esclave de ceux dont il convient que je sois le chef et le maître, s'ils viennent à s'égarer »²¹.

Par ces propos, Fabius se distingue des meneurs ambitieux, qui cherchent, indépendamment de toute classe sociale ou toute pensée politique, à gagner la faveur du peuple en le flattant. Ainsi, jouant avec l'ignorance et l'émotion du peuple, ils l'entraînent dans des entreprises imprudentes et dangereuses pour la cité. Ce qui fait d'eux de mauvais meneurs, de mauvais maîtres. Les hommes libres, politiquement, n'agissent donc pas par contrainte, mais par connaissance et désir du bien. Fabius a ainsi fait preuve de plus de sagesse que d'éloquence en refusant de se faire, comme les autres magistrats, esclave du peuple car le peuple est un maître indigne. En effet, face à l'influçabilité du peuple, son incapacité à se déterminer et son manque de jugement qui le livre à toutes les manœuvres malsaines, il faut un chef, un défenseur de l'État, capable d'apprécier les problèmes, de les résoudre et de diriger la cité. Plutarque ajoute dans *Thésée* :

« Il [Thésée] s'offrit pour être dévoré par un monstre, égorgé sur le tombeau d'Androgée, ou, ce qui était le plus léger des risques dont on parle, pour subir un esclavage honteux et déshonorant sous des maîtres insolents et cruels »,²²

Et dans *Lucullus* :

« Plusieurs rois le courtoisaient. Quatre d'entre eux se tenaient toujours à ses côtés, comme des serviteurs ou des gardes du corps ..., ils se tenaient debout, les mains jointes et les doigts entrecroisés, attitude qui paraissait l'aveu le plus net de leur servitude, une sorte de renoncement à leur liberté, un abandon à leur seigneur de toute leur personne, qui devait rester passive et renoncer à agir »²³.

²⁰ *Vie de Thésée-Romulus*, XXXIV, (V), 1.

²¹ *Vie de Fabius Maximus*, V, 8.

²² *Vie de Thésée-Romulus*, XXX, (I), 5.

²³ *Vie de Lucullus*, XXI, 5.

La notion de soumission est capitale, elle caractérise l'esclavage et permet à l'auteur d'utiliser cette métaphore dans une opposition avec des maîtres. Dans les trois extraits, le maître est désigné par deux termes : δεσπότης, et κύριος.

Par ailleurs, de nombreuses occurrences relatives à la métaphore s'insèrent dans des discours. Parmi les extraits de notre corpus, deux sont issus de prises de paroles²⁴. Plutarque s'approprie le procédé du discours, utilisé par les auteurs grecs et romains à l'image notamment de Thucydide. Un quart de la *Guerre du Péloponnèse* est occupé par des discours²⁵. La proportion est beaucoup plus faible dans les *Vies parallèles* de notre étude. Les orateurs sont en règle générale des personnages importants du récit. Les discours sont le plus souvent rédigés au style direct. « Rédigés » et non « rapportés » car Plutarque peaufine, avec recul les harangues des orateurs. C'est lui qui a écrit le discours prononcé par Brennus à Clusium. Le roi n'a pas forcément eu le talent de concevoir un propos si organisé et si persuasif. Les paroles du roi et d'autres orateurs reflètent souvent la vision politique de Plutarque. L'auteur est donc le rédacteur de ces discours et les idées qui y sont exprimées sont probablement partagées par l'orateur et Plutarque.

Mais ces prises de paroles ne reflètent pas uniquement la pensée politique de l'auteur. Cette vision s'insère dans un ensemble socioculturel plus large, qui comprend aussi la perception de la société. Or, l'esclavage et les autres formes de dépendance sont partie intégrante de cet environnement. Les discours, dans les *Vies Parallèles*, contiennent des occurrences relatives aux hommes non libres.

Les références à l'esclavage et à la dépendance ne se cantonnent pas seulement aux récits narratifs, elles ne sont pas exclues des discours. Sur un nombre très important d'occurrences présentes dans les divers discours, deux appartiennent au registre de la métaphore et du concept. Les vocables utilisés comme métaphore ou exprimant une idée sur l'esclavage sont donc incontestables dans les discours. De la même manière, dans les *Vies Parallèles*, dix-neuf termes relatifs à l'esclavage et à la dépendance qualifient un homme libre ou un peuple tout entier. Or, le corpus nous montre qu'une d'entre elles est énoncée dans un discours.

²⁴ *Vie de Thémistocle*, XI, 5, *Vie de Camille*, XVII, 4, 5.

²⁵ ROUSSEL, 1973, p. 86.

Un lien très fort existe entre d'une part la métaphore de l'esclavage et de la dépendance et d'autre part les discours. Ces interventions orales semblent être un terreau fertile pour l'auteur. Il n'y exprime pas seulement sa vision politique, comme l'ont souligné de nombreux historiens, sa conception de l'esclavage transparaît à travers ces quelques occurrences. Ces dernières renvoient à différents domaines de métaphores.

3. L'usage des métaphores

Plutarque utilise ces métaphores et ces éléments conceptuels à travers différents domaines. D'une manière plus générale, sans s'attacher particulièrement à notre auteur, Catherine Hezser, estime que les métaphores s'inscrivent dans quatre sphères. Elle distingue, au sein du chapitre XV de son ouvrage *Jewish Slavery in Antiquity*²⁶, le domaine religieux, l'usage psychologique, le cadre social et le monde politique. Nous avons fait le choix de reprendre cette judicieuse classification au sein de cette partie.

3.1. L'usage religieux et psychologique de la métaphore

En premier lieu, la métaphore de l'esclavage ou de la soumission d'un homme à l'égard des dieux est présente dans un extrait. En effet, dans *Phocion*, Plutarque utilise métaphoriquement un terme propre à la dépendance pour décrire les rapports de soumission, de dévotion qui lient Périclès, Aristide et Solon au dieu Enyalios, le dieu de la guerre. Il les qualifie de serviteurs du dieu Enyalios²⁷. Ce dernier incarne la puissance et la force guerrière, et est souvent invoqué par les soldats pour obtenir protection et victoire sur le champ de bataille. Ainsi, l'homme, dans son impuissance, demande souvent refuge à la divinité et son salut se paye par une perte de liberté, par une sujétion libre consentie. La métaphore du dieu comme maître est révélatrice de la pensée grecque, les membres de la société grecque sont liés aux divinités par une relation de dépendance. Le vocabulaire relatif à l'esclavage et à la dépendance est utilisé pour mettre en avant cette relation ambivalente.

En deuxième lieu, la condition dégradante de l'esclave est utilisée comme un système de valeur pour qualifier de manière péjorative un homme libre qui se laisse conduire par ses pulsions, ses passions, ses désirs et son

²⁶ HEZSER, 2005, p. 327-325.

²⁷ *Vie de Phocion*, VII, 6. L'homme est comme un esclave qui se soumet entièrement à son maître, Dieu. Il se plie à sa volonté, obéit à ses commandements et se soumet humblement à sa puissance. Comme un esclave fidèle, il s'abandonne totalement à son autorité.

comportement. Ainsi, dans un extrait, Plutarque use de vocabulaire relatif à la dépendance pour dénoncer la vie de débauches et d'amour homosexuelles d'Alcibiade²⁸. Victimes de ses désirs et passions amoureuses, celui-ci est assimilé à un esclave en fuite qui se livre à des turpitudes particulièrement répugnantes : pédérastie, liaison avec des femmes libres mariées, fréquentation d'hétaïres. Il était devenu un errant, un esclave fugitif que Socrate faisait rechercher²⁹. Ainsi, est esclave quiconque s'abaisse et cède à la violence intérieure de ses passions. En effet, la passion non contrôlée des maîtres, hommes ou femmes, conduit fatalement à perdre le contrôle de soi. Autrement dit, l'homme qui n'était pas esclave de ses désirs charnels est un homme fort, un homme concentré. Toute sexualité devait donc être modérée. De même, pour dénoncer la conduite lâche et indigne de Cathéguis dans sa relation avec sa maîtresse, Plutarque utilise aussi métaphoriquement le vocabulaire de l'esclavage. En effet, Céthégus est dépeint par Plutarque comme étant en quelque sorte asservi à Praecia, celle sur laquelle Lucullus s'appuya pour obtenir le soutien de Céthégus dans le but de se faire octroyer la province de Cilicie :

« Céthégus, alors aux fêtes de sa gloire et maître de la ville, se laissa séduire et devint son amant. Dès lors, tout le pouvoir de Rome passa entre les mains de

²⁸ En bon défenseur de l'amour conjugal face à l'amour des garçons, ennemi résolu de l'homosexualité, Plutarque plaide avec ferveur pour l'amour des femmes et le mariage. Pour lui, l'amour pour les garçons manque d'un élément essentiel, la « grâce ». De plus, même si les pratiques homosexuelles masculines jouissaient d'une certaine complaisance, tout n'était cependant pas toléré : seule la sexualité active bénéficiait de l'approbation des anciens. En effet, à cette époque, on ne classait pas les conduites d'après le sexe, amour des femmes ou des garçons, mais plutôt en activité ou en passivité. Être actif, c'est se conduire en mâle, peu importe le sexe du partenaire dit passif. Pour l'homme, deux voies possibles : prendre du plaisir virilement, c'est-à-dire de manière active, soit en donner servilement, de manière passive. Ainsi donc, l'homme qui se présentait volontairement en position de passivité dans la relation homosexuelle était considéré comme un être efféminé parce que soumis à l'autre comme la femme, l'esclave ou la prostituée. Voir DOVER, 1978, p. 16.

²⁹ *Vie d'Alcibiade*, VI, 1. Il y a rapports pédérastiques (éraste-éromène) entre Socrate et Alcibiade, mais dans le sens grec : ils sont liés à un rapport d'âge, à un rapport pédagogique/initiatique (Il s'agit de transmission des valeurs aristocratiques dans des pratiques comme le gymnase, la chasse, le banquet), à un rapport d'admiration et d'amour pour l'esprit du philosophe tout autant que d'attirance. En effet, dans les relations érotiques, il se crée des liens de soumission susceptibles de fausser la liberté et de mettre en danger la masculinité civique de l'individu libre. Le fils de citoyen se devait donc de rester dans la moralité pour devenir à son tour citoyen. L'érastrate, sous la pression de la société civile, devait conduire l'éromène à se conformer aux valeurs qui l'avaient lui-même façonné. Et cette relation ne pouvait s'établir qu'avec le consentement au moins tacite du père et de l'ensemble de la société. La relation pédérastique était ainsi valorisée comme formatrice si elle respectait la morale dominante.

cette femme »³⁰. L'auteur explique d'ailleurs qu'« aucune affaire politique ne se faisait sans le soutien de Céthégus, et sans que Praecia n'y eut engagé Céthégus »³¹.

Plutarque critique donc dans ces extraits Céthégus qui est esclave de sa passion pour Praecia. L'homme perd alors une partie de sa liberté, son pouvoir de décision et de discernement est amoindri par l'amour qu'il porte à une femme. Cette dernière peut d'ailleurs s'en servir pour parvenir à ses fins en manipulant l'homme qui l'aime. Pour garder son intégrité, l'homme libre ne devait donc pas devenir l'esclave de ses passions au risque d'être dominé par une femme. Ce qui était une preuve de faiblesse et de lâcheté³². Dans un autre passage dans *Lucullus*, le vocabulaire de la dépendance est utilisé par Plutarque pour critiquer l'avarice de Crassus. En effet, après avoir examiné les qualités et les défauts du général romain, Plutarque explique comment les succès de ce dernier, notamment le butin de sa campagne en Arménie exposé lors de son triomphe, ont incité Crassus à envahir l'Asie, comme si les barbares étaient des dépouilles (*laphura*) et un butin (*leia*), et rien de plus³³. Ce que Plutarque condamne ici, c'est la cupidité de Crassus, et non le fait de soumettre, d'asservir des ennemis au cours d'une campagne militaire. La soif de richesse de Crassus est décrite comme une maladie ancienne exacerbée par la passion, le désir de trophées et de triomphes inspirés par les exploits de César³⁴.

En troisième lieu, Plutarque utilise d'autres faits pour présenter des hommes libres comme esclaves. Ils le sont alors d'une part, par leurs activités ou métiers dégradants. Ainsi, Romulus et son frère sont « appelés esclaves, fils de porchers »³⁵. Les anciens, en particulier les Romains, méprisaient ce genre de tâche du fait que beaucoup d'esclaves y étaient attachés. Elle était récusée et jugée indigne de l'homme véritablement libre. Les deux frères sont

³⁰ *Vie de Lucullus*, VI, 3. On peut faire un parallèle entre le portrait que trace Plutarque de Praecia et celui d'Aspasie, la maîtresse de Périclès qui eut, semble-t-il, beaucoup d'influence à Athènes (*Vie de Périclès*, XXIV, XXV, 32). En effet à l'image de Praecia ou d'Aspasie, les maîtresses ambitieuses mais aussi les femmes des principaux acteurs de la vie politique gréco-romaine ont parfois exercé leur influence en agissant en coulisse où à travers des intermédiaires masculins (leur époux, leur père, leur amant, leur fils) surtout lorsqu'elles se trouvent devant des hommes lâches et inaptes à gouverner.

³¹ *Vie de Lucullus*, VI, 3 (ne peut être au début des notes, doit suivre une note)

³² D'après Lucain, *La Guerre civile*, VII, 30, l'attachement excessif de Pompée pour son épouse est tel que ses sentiments vont le conduire à sa perte et, par là même, entraîner celle de Rome.

³³ *Vie de Lucullus*, XXXVI, 6.

³⁴ *Vie de Crassus* XIV, 5.

³⁵ *Vie de Thésée-Romulus*, XXXIII, (IV), 2.

décrits comme des sortes d'hommes-loups, qui vivent avec les bergers, chassent les bêtes sauvages et disputent leur butin aux brigands. C'est donc à cause du caractère servile de leurs activités que Romulus et Rémus sont appelés esclaves. Les bergers étant le plus souvent assimilés à un état servile ou digne de l'être. D'ailleurs, Plutarque félicite Romulus de s'être élevé de son humble rang³⁶. Les hommes libres sont considérés comme esclaves, d'autre part, à cause d'un style de vie extravagant et opulent. Ainsi, la démesure de Lucullus dans l'usage de sa richesse est également soulignée. On le compare à une captive barbare³⁷. En effet, à la fin de sa vie, Lucullus avait sombré dans une vie de luxe marquée par les festins, les beuveries, le plaisir et plus particulièrement le plaisir sexuel. Plutarque attribue les dérèglements de Lucullus à sa campagne en Orient. Il explique que la campagne militaire en Asie chez les peuples barbares a exercé une influence néfaste sur lui et sur tous les autres chefs militaires romains. Son retour à Rome est vu comme le spectacle extravagant d'un nouveau riche perverti par les fantaisies orientales et un peu funèbre. Donc, le général n'apporta pas de l'Orient la marque de la sociabilité, de la *grauitas* et de l'*urbanitas*, mais le stigmate de la barbarie. Ainsi, dans la comparaison finale, où il compare le grec Cimon et Lucullus, Plutarque blâme celui-ci parce qu'il a non seulement bâti sa fortune sur les dépouilles des barbares, mais aussi parce qu'il mena à Rome une vie fastueuse comme celle d'un satrape. La table de Cimon, démocratique et généreuse, est opposée à celle de Lucullus fastueuse et satrapique³⁸. Cimon dépense peu mais invite beaucoup de convives, Lucullus dépense à profusion mais pour un tout petit nombre d'hôtes. Pour désapprouver ce type de comportement, l'auteur recourt donc au champ lexical de la captivité. Dans le domaine social, Plutarque ne néglige pas aussi ces références à l'esclavage et à la dépendance.

3.2 L'utilisation de termes relatifs à l'esclavage et à la dépendance pour qualifier des relations sociales entre hommes libres

L'auteur des *Vies parallèles* a parfois recours à des expressions serviles pour décrire les rapports entre des hommes libres. Ces relations sont parfois déséquilibrées, c'est-à-dire que les deux parties ne sont pas égales.

³⁶ *Vie de Lucullus*, XXX, (I) ,1.

³⁷ *Vie de Lucullus*, XLI, 7 : εἰς ταῦτα μὲν οὖν ὑβριστικῶς ἐχρήτη τῷ πλούτῳ καθάπερ ὄντως αἰχμαλώτῳ καὶ βαρβάρῳ. Sur le doublet αἰχμαλώτος καὶ βάρβαρος, SCHIMDT, 1999, p. 21, sur l'usage qu'en fait Plutarque, SCHIMDT, 1999, p. 15-26 et sur l'infériorité naturelle des barbares, SCHIMDT, 1999, p. 234-237.

³⁸ LABARRE, 2011, p. 16. Sur la comparaison *Cimon-Lucullus*, voir PELLING, 1986.

Tout d'abord, les Athéniens ont perdu leur liberté avec l'instauration de la tyrannie de Pisistrate en 561, qui les gouverne à sa manière, sans tenir compte d'avis divergents. Dans ses vers, Solon s'en prend alors sévèrement à eux pour ne pas s'être opposé à cette tyrannie :

« Si vous avez subi ces maux par lâcheté,
N'accusez pas les dieux, à présent. Car ces hommes
Vous les avez nourris, vous les avez armés !
C'est pourquoi vous souffrez cet esclavage infâme »³⁹.

Notant l'influence et le pouvoir croissant de Pisistrate, Solon incite le peuple à s'opposer à lui. Demeurer inactif est un comportement à la fois passif car il mène à la perte de la liberté et en même temps actif car il soutient que les personnes adhèrent à la forme de servitude à laquelle ils sont contraints. L'auteur relève ici aussi une sorte de servitude volontaire. Le peuple doit se constituer rapidement en contre-pouvoir, en bouclier contre Pisistrate, au risque de rester dans la domination, la servitude. Bien entendu, ils ne sont pas asservis, nous ne sommes pas en face d'une situation réelle d'esclavage, il peut néanmoins les priver d'une certaine liberté. Aussi, Plutarque utilise le vocabulaire de l'affranchissement dans un sens métaphorique pour évoquer la chute du tyran Epigone et la liberté retrouvée du peuple des Colophoniens : « Il chassa [Lucullus] de Chios les troupes royales et affranchit les Colophoniens en s'emparant d'Epigone, leur tyran »⁴⁰. En effet, pour les Anciens, le régime de la tyrannie fondé sur l'exercice autoritaire et contraignant du pouvoir, cause de l'oppression du peuple, mène à la perte de la liberté. Autrement dit, le tyran est l'ennemi de toute liberté.

Ensuite, dans un autre extrait, les soldats romains blâment un de leurs chefs militaires à cause de son comportement jugé indigne d'un homme libre en usant d'un terme à connotation servile. En effet, lors de la deuxième guerre punique, mécontent de l'attitude temporisatrice de leur commandant en chef, Fabius, les soldats romains le critiquent et l'appellent par dérision pédagogue d'Hannibal⁴¹. Le statut servile et dégradant du pédagogue le plus souvent fait d'une telle apostrophe une insulte. En effet, à l'armée, le refus du combat n'était pas valorisant, puisqu'il symbolisait la lâcheté et la crainte de l'ennemi. Le discrédit lié au refus de l'affrontement était probablement présent depuis longtemps chez les Romains et se retrouve d'ailleurs aussi

³⁹ *Vie de Solon*, XXX, 8.

⁴⁰ *Vie de Lucullus*, III, 4.

⁴¹ *Vie de Fabius Maximus*, V, 5.

dans de nombreuses sociétés axées sur l'honneur. D'ailleurs, une entente entre l'envahisseur et la polis au regard des anciennes lois que chaque citoyen est censé connaître passe pour être un acte honteux, de trahison, et passible de la peine de mort. Les incitations à combattre, à ne pas fuir et à agir en homme sont donc nombreuses chez les Romains.

De même, notre source présente le cas de quatre souverains vassaux de Tigrane dont les rapports et comportements envers ce dernier sont jugés indignes d'un homme libre⁴². En effet, Plutarque décrit leur infériorité liée à des comportements serviles en les présentant comme des êtres moralement dégradés (tenir debout et à côté, mains jointes et doigts entrecroisés) et psychologiquement irresponsables (abandon à leur seigneur, rester passifs et renoncer à agir)⁴³. Toutes ces tares expriment un comportement servile, elles sont l'aveu le plus net de leur servitude (δουλείας) et c'est en se référant à l'esclavage que Plutarque dénonce leurs comportements indignes. L'auteur révèle alors une forme d'esclavage spécifique, la servitude volontaire (οἷον ἀποδομένων τὴν ἐλευθερίαν καὶ τὸ σῶμα τῷ κυρίῳ παρεχόντων παθεῖν ἐτοιμότερον ἢ ποιῆσαι). En renonçant en effet à la liberté, ils ont renoncé à leur qualité d'homme. Bien entendu, ces individus ne sont pas asservis. C'est juste parce qu'ils sont soumis à Tigrane qu'ils sont qualifiés d'esclaves par Plutarque. On entre, dans ce passage, dans des relations comparables à celles où se trouvaient les sujets perses du Grand Roi. En effet, dans les monarchies orientales, plus particulièrement perses, la société tout entière était assujettie au roi qui lui-même était assujetti au dieu des dieux. Avec une autorité sans bornes et un pouvoir arbitraire qui n'a pour règle que sa volonté, le souverain était alors maître de ses sujets, corps et biens. Ces relations de suzerain à subordonnés sont vues par un Grec comme une soumission et jugées à l'aune de l'esclavage. Ainsi, le mot δοῦλος qui sert à désigner dans le monde grec l'esclave au sens juridique du terme, est couramment employé dans la littérature grecque pour qualifier l'ensemble des sujets du roi, ce qui sert de métaphore politique du pouvoir absolu exercé par ce dernier et permet d'opposer de manière polémique la précieuse liberté dont jouissent les Grecs des cités extérieures à la triste condition des sujets du Roi. Il s'agit là d'un *topos* littéraire bien connu, qui sans être exclusivement réservé à la monarchie perse, la vise de manière privilégiée.

⁴² *Vie de Lucullus*, XXI, 5.

⁴³ L'importance et la répétition du vocabulaire de l'obéissance et du consentement dans ces passages soulignent le fait qu'aux yeux de Plutarque la supériorité de Tigrane sur tous les autres rois est moins dû à ses qualités de conquérant où à l'étendue de son empire qu'à l'universalité du consentement de ses sujets, quels que soient leur nombre ou leur origine.

Enfin, Caton réagit de la même manière face à l'un des plus cruels tyrans de Rome, Sylla. En effet, un jour où Caton, vient avec son précepteur lui rendre visite dans sa maison, le jeune Caton assiste à cette terrible scène que nous raconte Plutarque :

« il [Sarpédon] conduisait très souvent Caton saluer Sylla dans sa maison. Or celle-ci, pleine de gens qu'on arrêtait et qu'on torturait, ne se distinguait alors en rien du séjour des Impies. Caton avait treize ans. Voyant qu'on emportait des têtes, dont on lui disait que c'était celles d'hommes en vue et que les assistants se lamentaient en secret, il demanda à son pédagogue pourquoi personne ne tuait Sylla. Sarpédon répondit : « On le craint, mon enfant, plus encore qu'on ne le hait ». Pourquoi donc, s'écria Caton, ne m'as-tu pas donné une épée ? Je l'aurais tué et j'aurais délivré ma patrie de cet esclavage »⁴⁴.

Caton refuse donc la cruauté de Sylla et son emprise sur le peuple romain. Avec la dictature, les Romains sont devenus des esclaves, des subordonnés car la concentration des pouvoirs aux mains d'un seul homme les prive de certaines prérogatives, de la liberté. Leur relation avec Sylla, bien qu'ils s'agissent tous d'hommes libres, entre dans un cadre inégal. Par crainte, le peuple n'a pas suffisamment de poids pour contrebalancer les initiatives ou décisions du tyran et entre donc dans un rapport de force avec lui qui leur est défavorable. Ce ne sont pas les conditions régulières dans lesquelles Sylla est devenu dictateur, qui font que le dictateur est qualifié de tyran, c'est plutôt en raison de la nature des pouvoirs qui lui ont été confiées et pour la façon dont on rapporte qu'il en usa. Face aux Romains et aux Grecs, de nombreux peuples sont aussi considérés comme des esclaves.

3.3. La servitude politique entre peuples

Une bonne partie des occurrences métaphoriques relatives au vocabulaire de l'esclavage et de la dépendance concernent le domaine de la politique extérieure. En effet, 30% des passages traitent des relations entre deux peuples. Les *Vies Parallèles* offrent un terrain favorable à ce type de comparaison puisqu'elles décrivent les rapports de force entre les Romains et les Grecs ou entre ces deux derniers et d'autres peuples. Donc, la servitude politique dépeinte dans ce récit ne concerne pas uniquement ces deux puissances. Cette servitude politique se manifeste de diverses manières.

⁴⁴ *Vie de Caton le jeune*, III, 4-7. L'anecdote, que l'on trouve déjà chez Valère Maxime (*Des faits et des paroles mémorables*, III, 1, 2) et qui est reprise par Appien (*Guerres civiles*, I, 104), semble authentique, mais il n'en demeure pas moins qu'elle sert chez Plutarque à renforcer la cohérence de la vie de Caton.

En premier lieu, dans un passage une domination politico-administrative est présentée. L'île d'Eubée était effectivement asservie à Philippe de Macédoine par ses tyrans⁴⁵. La perte de l'indépendance politique des Grecs de cette contrée les réduits de manière métaphorique au rang d'esclaves. Ils doivent se soumettre à des lois qu'ils n'ont pas discutées, qu'ils n'ont pas élaborées à l'image des esclaves qui ne remettent pas en cause les ordres de leurs maîtres. Ce qui s'oppose à l'idéal du droit de tous les peuples grecs à vivre libres et à être régis par leurs propres lois. Donc, la soumission sans combat ou la situation issue de la défaite, désignées expressément par le terme ἀνδραποδον ou ses dérivés, ne saurait être qu'une servitude métaphorique. En effet, la sujétion, l'assujettissement, la conquête et la capitulation sont perçus par les populations qui les subissent comme un asservissement, il s'agit dans la plupart des cas d'une domination politique. Ainsi, les Volsques sont présentés dans un extrait comme les esclaves de Rome du fait de leur défaite et de la perte de leur indépendance politique après la débâcle de Velitrae en 488 av. J.-C⁴⁶. De même, pour qualifier l'indépendance, la souveraineté politique des cités grecques retrouvée après Cynocéphale, Plutarque utilise métaphoriquement le vocabulaire de l'affranchissement. En effet, ils ont été « libérés et affranchis de Philippe et des Macédoniens, par le bienfait des Romains »⁴⁷. C'est donc parce que ces cités sont régies désormais par leurs propres lois, qu'elles ont retrouvé leur autonomie politique perdue sous Philippe que Plutarque parle d'affranchissement.

Ensuite, une occupation militaire est le symbole de la domination d'un peuple sur un autre territoire. Ainsi, dans son récit des guerres médiques, Plutarque nous apprend que les Perses, avec à leur tête le roi Xerxès, avaient pour objectif d'occuper militairement la Grèce et de l'asservir⁴⁸. En effet, une fois asservis, les peuples perdent leur liberté, ils sont alors surveillés, à l'image d'esclaves, même si cette présence militaire n'est pas oppressante. De même, la guerre donne au vainqueur le droit de massacrer, de piller et d'asservir les peuples vaincus. Ainsi, lors du siège de Clusium quand les Gaulois exigeaient de la terre en échange de la paix et que les Romains

⁴⁵ *Vie de Démosthène*, XVII, 1.

⁴⁶ *Vie de Coriolan*, XXXIX, 13.

⁴⁷ *Vie de Caton l'ancien*, XII, 3.

⁴⁸ *Vie de Thémistocle*, IV, 6. Les Achéménides considèrent toute conquête comme une simple reconnaissance de leur souveraineté, en conséquence logique de leur prétention à la domination universelle. Tout adversaire est donc un rebelle, et non un compétiteur égal dans l'exercice de la souveraineté.

demandent sur la base de quel droit, ceux-ci à travers le roi Brennus affirment fièrement, le droit des armes et des braves :

« Or c'est justement, ô Romains, le tort dont se sont rendus coupables à votre égard les Albains, les Fidénates, les Ardéates, et maintenant les Véiens, les Capénates et la plupart des Falisques et des Volsques. Vous partez en guerre contre ces peuples s'ils ne partagent pas avec vous ce qu'ils possèdent ; vous les réduisez en esclavage, vous les pillez, vous rasez leurs cités. Et vous ne faites là, d'ailleurs, rien d'extraordinaire ni d'injuste ; vous suivez la loi la plus ancienne de toutes, celle qui donne au plus fort le bien des plus faibles, et qui vaut pour tous, de la divinité aux animaux. Car chez les animaux aussi, c'est une loi de la nature : les plus forts cherchent à dominer les plus faibles »⁴⁹.

Autrement dit, la guerre par les moyens militaires (armes et efforts) et la violence qu'elle entraîne, a pour fin ultime la soumission de la volonté de l'adversaire à celle du vainqueur. Souvent brutale et parfois d'une extrême cruauté, elle s'achève régulièrement par la réduction en esclavage des vaincus⁵⁰, voire par leur mise à mort. Ce passage permet donc à notre source d'évoquer ce qui semble être l'énonciation d'un droit à la conquête ou le plus fort, le plus puissant peut piller, soumettre ou asservir le plus faible comme l'ont fait les Romains avec les Véiens, les Capénates, etc. Nous ne sommes pas en face d'une situation réelle d'esclavage. C'est parce que ces peuples sont conquis et soumis par les Romains par le biais de la guerre qu'ils sont assimilés à des esclaves. L'idée de légitimation de la domination par la force et la violence dans cet extrait, trouve des échos dans la pensée politique gréco-romaine, où la suprématie militaire était souvent utilisée pour légitimer la domination et l'asservissement des peuples conquis. Ce sont en fait des idées gréco-romaines que Plutarque développe dans cet extrait. Les Grecs, tout comme les Romains, considéraient en effet la guerre comme un outil nécessaire pour étendre leur pouvoir et leur influence, et pour assujettir les peuples qui les résistaient.

Notre source note également, dans la *Vie de Lucullus*, que beaucoup de Grecs avaient été contraints à l'exil par Tigrane l'arménien. Ce dernier avait asservi plusieurs cités⁵¹ et déporté d'importantes populations de Cappadoce

⁴⁹ *Vie de Camille*, XVII, 4, 5. Ce discours met en avant une vision de la conquête et de l'expansion territoriale basée sur la force et la supériorité militaire, et justifie les actions guerrières et impérialistes des Romains au nom de cette supposée loi naturelle de la domination des plus forts. Il s'inscrit dans une logique de justification de la violence et de l'asservissement des peuples voisins au de la puissance militaire.

⁵⁰ Sur la captivité de guerre comme mode d'acquisition des esclaves, HERMANN-OTTO 2002, p. 115-118 ; MARTINEZ-LACY 2002 ; SCHEIDEL 2011, p. 294-297.

⁵¹ *Vie de Lucullus*, XXI, 2.

et de Cilicie en Arménie pour peupler sa nouvelle capitale⁵². Ce passage montre que beaucoup de Grecs ont été déportés par le roi d'Arménie. Il s'agit d'un déplacement de population qui n'entre cependant pas dans la mise en place d'un système esclavagiste massif, avec une prédominance d'esclavage-marchandise. Seules les élites ont été exilées et servaient d'otages. La déportation était en effet l'un des traitements les moins sévères infligés aux vaincus. Elle arrivait principalement lorsque l'un des protagonistes capitulait et était un moyen pour les vainqueurs de maintenir l'ordre et d'assurer la soumission des territoires conquis. Elle servait également de dissuasion pour les peuples voisins qui pourraient envisager de se rebeller. Il s'agissait là d'une pratique courante dans la diplomatie antique notamment en Orient⁵³. En effet, les vainqueurs ne s'y contentaient pas seulement de piller les régions conquises et d'emporter chez eux un important butin. Ils déportaient aussi les populations soumises, d'une façon massive tout d'abord, puis en sélectionnant les meilleurs spécialistes du travail de métal, de la construction, de la médecine, etc.

Enfin, Plutarque use du vocabulaire de l'esclavage pour nous renseigner sur la manière dont Rome matérialisa sa souveraineté sur l'Asie au lendemain de la première guerre contre Mithridate. Il décrit la province d'Asie comme étant ravagée et réduite en esclavage par les percepteurs et usuriers romains⁵⁴. Sylla avait après la bataille de Chéronée en 86 infligé à la province une contribution financière, un tribut de vingt mille talents. En effet, la victoire des armées aboutit couramment à la capitulation de l'ennemi qui se livre alors au pouvoir et à la loi des vainqueurs : il se donne avec ses terres, ses biens,

⁵² *Vie de Lucullus*, XXI, 3. La prise de la cité en 69 s'accompagna du rapatriement des populations dans leurs cités d'origine.

⁵³ Voir Hérodote, *Histoires*, VI, 20, VI, 119, à propos des habitants de Milet et d'Érétrie déportés par Darius après leur révolte. Les prisonniers milésiens ont été envoyés à Ampé à l'embouchure du Tigre alors que les Érétriens ont été transférés en Susiane, où ils reçurent de nouvelles demeures.

⁵⁴ *Vie de Lucullus*, XXVIII, 8. La province d'Asie fut créée après que le dernier roi attalide ait légué son royaume au peuple romain en 133 avant J.-C. Cette province comprenait la Phrygie Hellespontique, la Troade, la Mysie, la Lydie, la Carie ainsi que l'Ionie, la Doride et l'Eolide. Elle était riche, disposant d'une agriculture et d'une industrie prospère. La provincialisation d'un territoire si attractif et largement urbanisé attira un important nombre de Romains et d'Italiens qui décidèrent de s'y établir pour s'enrichir. Ces *negociatores* qui exerçaient des fonctions très diverses pouvant aller de simple commerçant à l'exercice des métiers bancaires, s'établirent dans les cités. À côté de ces derniers, ils y avaient bien entendu des fonctionnaires chargés d'administrer la province, des soldats chargés de maintenir l'ordre, mais également les publicains chargés de prélever les impôts. En effet, l'une des principales raisons qui poussèrent le Sénat romain à accepter le legs d'Attale III fut la raison financière.

ses lois, ses dieux. Dans ce cas, l'attitude du vainqueur fluctue selon le comportement des vaincus et le degré de résistance qu'ils ont opposée ; en général, elle rétrocede une partie des patrimoines et permet aussi assez souvent à son ancien ennemi de conserver ses cadres institutionnels et religieux. Néanmoins, celui-ci perd définitivement son indépendance diplomatique et militaire, et se voit imposer un tribut (*phoros*), impôt en soldats et en argent. Dans le cadre de notre extrait, la domination politique de Rome est perceptible à travers cette exploitation financière. Verser un tribut est en effet un acte marquant la soumission, à la fois conséquence et condition de l'asservissement. Le tribut permet aux Romains de s'enrichir, donc de rester plus puissants et supérieurs. Une comparaison avec l'esclavage dans le cadre privé est possible. L'esclave donne le fruit de son travail à son maître et cet acte permet à ce dernier de continuer à dominer et à se maintenir à son rang.

Dans le contexte grec, le tribut représente le symbole de la domination politique athénienne sur les cités alliées. En effet, dans le cadre de la ligue de Délos mise en place en 478 pour la défense de la Grèce contre une éventuelle nouvelle tentative d'envahissement des Perses, les cités alliées qui ne voulaient pas faire le service militaire, payaient un tribut aux Athéniens qui faisaient la guerre pour eux, contribuant ainsi à l'enrichissement et au renforcement de la puissance athénienne. Ainsi, pour Plutarque, avec le paiement de ce tribut, de cités alliées qu'elles étaient, elles finirent par devenir les sujets et les esclaves des Athéniens⁵⁵. Dans ce passage, le tribut est une contribution, certes imposée, mais qui n'est pas liée à l'asservissement de la cité tenue de la verser. Il est vrai que très souvent, l'État qui était chargé de gérer le trésor de la confédération tentait d'imposer sa suprématie sur les alliés, mais cette tentative de suprématie ne peut pas être comprise comme un asservissement ou un esclavage des alliés. Nous ne sommes donc pas en face d'une situation réelle d'esclavage. C'est juste pour décrire la relation inégale entre Athènes et les cités alliées et pour souligner le contrôle qu'elle exerce sur les affaires politiques et économiques de ces dernières que Plutarque utilise le vocabulaire de l'esclavage.

⁵⁵ *Vie de Cimon*, XI, 3. Le tribut traduisant la soumission militaire et politique à un état vainqueur, Plutarque dénonce par le biais de l'aspect esclavagiste du tribut, le rapport inégal entre Athènes et les cités alliées. Sur la ligue de Délos et les listes de tributs attiques, Voir MEIGGS, 1972.

Conclusion

Au terme de notre réflexion sur les métaphores de la servitude dans les *Vies parallèles*, il en ressort qu'elles constituent un axe fondamental de la connaissance de l'univers de la dépendance chez Plutarque. Au-delà de l'intervention explicite, leur importance permet de saisir avec force le poids de la dépendance dans tous les domaines abordés par notre érudit. Le phénomène servile est en effet profondément ancré dans la pensée de Plutarque, faisant partie intégrante de sa vision du monde. Il est donc naturel que des images faisant référence à cette réalité surgissent spontanément dans son esprit. Et les métaphores bien qu'elles ne reflètent pas directement la condition juridique réelle des individus visés, contribuent fortement à inscrire l'omniprésence de l'univers dépendant dans les *Vies parallèles*. Les différents cadres dans lesquels s'inscrivent ces métaphores montrent le caractère dégradant de l'esclavage aux yeux de Plutarque. Il réserve ces comparaisons pour des peuples incapables de lutter pour conserver leur liberté, soumis mais aussi à des individus subordonnés, par passion ou par un rapport de force avec d'autres hommes libres qui leur est défavorable.

Bibliographie

Anciens

- Appien, *Les Guerres civiles*, livre I, texte établi et traduit par J.-C. COMBES-DOUNOUS et C. VOISIN, Paris, Les Belles Lettres, 1993.
- Hérodote, *Histoires*, texte établi et traduit par PH. LEGRAND, Paris, Les Belles Lettres, 1963.
- Lucain, *La Guerre Civile*, tome II, livre VII, texte établi et traduit par A. BOURGERY et M. PONCHONTET, Paris, Les Belles Lettres, 1930.
- Plutarque, *Vies parallèles*, Traduit par A.-M OZANAM, édition annotée par CL. MOSSÉ, J.-M PAILLER et R. SABLAYROLLES, suivie d'un dictionnaire de Plutarque, sous la direction de P. PAYEN, Paris Gallimard, 2001.
- Valère Maxime, *Des faits et des paroles mémorables*, tome I, livres III, texte établi et traduit par R. COMBES, Paris, Les Belles Lettres, 1995.

Modernes

- ANNEQUIN J. (1998), « Métaphore de l'esclavage et esclavage comme métaphore », dans *Esclavage, guerre, économie en Grèce ancienne. Hommages à Yvon Garlan*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 109-119.
- BRADLEY K. R. (1999), *Slavery and Society at Rome*, Cambridge, Cambridge University Press.

SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

Papa Brane THAM

- BRIANT P. (1996), *Histoire de l'Empire perse : De Cyrus à Alexandre*, Paris, Fayard.
- CHANTRAINE P. (1968), *Dictionnaire étymologique de la langue grecque : histoire des mots*, Éditions Klincksieck, Paris.
- DAUGE Y.-A. (1981), *Le Barbare, Recherche sur la conception romaine de la barbarie et de la civilisation*, Bruxelles, Revue d'Etudes Latines Latomus.
- DOVER K., *Homosexualité grecque*, Grenoble, La Pensée sauvage, 1982.
- DUBUISSON M. (2001), « Barbares et barbarie dans le monde gréco-romain », *L'antiquité classique*, Tome 70, p. 1-16.
- DUCREY P. (1968), *Le traitement des prisonniers de guerre dans la Grèce antique. Des origines à la conquête romaine*, Paris, De Boccard.
- DUCREY P. (2007), « Le monde antique est-il basé sur la peur ? Peur des esclaves, peur de l'esclavage dans le monde gréco-romain », dans A. SERGHIDOU (éd.), *Fear of Slaves. Fear of Enslavement in the Ancient Mediterranean*, GIREA 29, Besançon, p. 9-20.
- DUFF T. (1999), *Plutarch's "Lives". Exploring Virtue and Vice*, Oxford, Clarendon Press.
- DUMONT J.-C. (1987a), *Servus : Rome et l'esclavage sous la République*, Rome, École Française de Rome.
- FINLEY M. (1981), *Esclavage antique et idéologie moderne*, Paris, Éditions de Minuit.
- FISHER N. (1995), *Slavery in classical Greece*, Londres, Bristol Classical Press.
- FRAZIER F. (2010), « Bios et Historia. À propos de l'écriture biographique dans les *Vies parallèles* de Plutarque », *Dialogues d'histoire Ancienne*, Besançon, supplément 4/2, p. 155-172.
- GARLAN Y. (1995), *Les esclaves en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte.
- GAZZANO F. et TRAINA G. (2014), « Plutarque, historien militaire ? », *Ktèma*, 39, p. 347-370.
- GEIGER J. (2014), "The Project of the Parallel Lives. Plutarch's Conception of Biography", dans M. BECK (ed.), *A Companion to Plutarch*, Wiley-Blackwell, p. 292-303.
- HERRMANN-OTTO E. (2002), « Modes d'acquisition des esclaves dans l'Empire romain », dans M. GARRIDO-HORY (éd.), *Routes et marchés d'esclaves*, GIREA 26, Besançon, p. 113-126.
- HEZSER C. (2005), *Jewish Slavery in Antiquity*, Oxford University Press.
- ISMARD P. (2019), *La cité et ses esclaves*, Paris, Éditions du Seuil.
- LABARRE G. (2008), « Quand Lucullus dînait chez Lucullus : les rapports entre maître et esclaves », *Sklaverei und Zwangsarbeit zwischen Akzeptanz und Widerstand*, (herausgegeben von E. HERRMANN-OTTO), Georg Olms Verlag, Hildesheim, Zürich, New-York, p. 13-28.
- MEIGGS, (1972), *The Athenian Empire*, Oxford, Oxford University Press.
- PELLING C. B. R. (1986), "Synkrisis in Plutarch's Lives", dans F. E. BRENK & I. GALLO (eds), *Miscellanea plutarchea: atti del I convegno di studi su*

SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

Papa Eirane THAM

Plutarco (Rome, 23 novembre, 1985), Ferrara, *Giornale filologico ferrarese*, p. 83-96.

ROUSSEL D. (1973), *Les historiens grecs*, Paris, Presses Universitaires de France.

SCHMIDT T. (1999), *Plutarque et les Barbares : la rhétorique d'une image*, Louvain / Namur, Peeters.

SCUDERI R. (2014), « La coppia plutarchea Demetrio-Antonio : un antimodello », dans A. GONZALES et M. SCHETTINO (dir.), *L'idéalisation de l'autre. Faire un modèle d'un anti-modèle*, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 285-310.